

Évaluation de la procédure de qualification ASE 2024

Rapport de l'évaluation

Introduction

Avec la réforme de la formation d'assistant-e socio-éducatif/-ve la procédure de qualification a été adaptée. Elle a été mise en œuvre pour la première fois selon les nouvelles bases en 2024. Dans le but de pouvoir contrôler la qualité et améliorer le déroulement des différents examens, une évaluation en ligne a été faite.

Dans ce document, une synthèse des résultats de cette évaluation est présentée.

1 Résultats de l'évaluation : Travail pratique prescrit (TPP)

Des questionnaires ont été envoyés aux acteurs et actrices concerné-es:

À savoir un échantillon de chef-fes expert-es, d'expert-es aux examens, de responsables de formation ainsi que de candidat-es pour le travail pratique prescrit (TPP). Dans l'ensemble, nous avons reçu 357 réponses.

Les quatre groupes-cibles visés par ce sondage en ligne y ont répondu entre mars et mai 2024. La moitié des répondant-es étaient des expert-es aux examens TPP.

Bien que cet échantillon ne soit pas exhaustif, il fournit des informations précieuses et des pistes de réflexion pour l'avenir.

Les thématiques suivantes ont été explorées : la préparation, le déroulement et l'évaluation du/des TPP, la communication autour du TPP ainsi que l'impression générale laissée par le TPP.

1.1 Thème : Préparation du TPP

93% des réponses indiquent que les données comprises dans le guide pour la préparation du TPP sont claires et 90% des personnes considèrent que les informations sont complètes. Toutefois, malgré ces résultats positifs, certain-es ont signalé un manque d'instructions précises. Les difficultés rencontrées n'étaient pas toujours liées aux documents d'examen eux-mêmes, mais provenaient parfois des disparités entre cantons (marche à suivre pour la validation des planifications, consignes pour la préparation du TPP, outil en ligne). L'absence d'harmonisation nationale des étapes de préparation a été source de confusion, car les informations contenues dans le guide du TPP ne correspondaient pas toujours aux procédures cantonales.

En ce qui concerne la préparation, 60% des répondant-es ont indiqué avoir consacré plus de trois jours à la préparation de l'examen. En moyenne, les apprenti-es se sont entraîné-es entre deux et trois fois avant de passer le TPP. De plus, les trois quarts des expert-es ont déclaré se sentir suffisamment préparé-es et informé-es pour aborder sereinement la nouvelle procédure de qualification après avoir suivi la formation de la HEFP.

1.2 Thème : Déroulement du TPP : missions pratiques 1-2-3-4 et entretien professionnel

En moyenne, plus des trois quarts des répondant-es, tous groupes cibles confondus :

- Ont indiqué que ce qui était attendu d'eux-elles était clair pour toutes les parties du TPP ;
- Ont estimé que la durée du TPP dans son ensemble était adéquate ;
- Ont indiqué n'avoir rencontré aucun problème de gestion du temps durant l'examen.

L'entretien professionnel semble avoir causé un peu plus de confusion en comparaison avec le déroulement des missions pratiques. Certain-es candidat-es et expert-es ont mal compris les consignes et auraient souhaité plus d'explications.

Concernant le catalogue des questions destinées aux expert-es, 58% d'entre eux estiment que la qualité des questions était plutôt bonne, mais avec un potentiel d'amélioration ; 25% la juge de bonne qualité, tandis que 17% le considèrent comme insuffisant. De leur côté, 70% des candidat-es ont rapporté ne pas toujours bien comprendre les questions posées.

1.3 Thème : Évaluation du TPP

- **Critères d'évaluation**

Plus des trois quarts des répondant-es ont trouvé les critères d'évaluation clairs, justifiés, et en nombre pertinent.

- **Notes :**

59% des expert-es ont été surpris-es des notes du TPP après avoir procédé au calcul final, car celles-ci étaient plus élevées qu'attendu.

45% des expert-es indiquent que les notes en moyenne étaient similaires aux examens pratiques des années précédentes.

36% indiquent que les notes en moyenne étaient meilleures que les années précédentes.

- **Profil ASE :**

Sur une échelle de 1 à 10, la majorité des expert-es estiment que le profil ASE est évalué de manière adéquate avec une note de 8 ; les candidat-es attribuent également majoritairement une note de 8.

- **Impression générale du TPP :**

65% des répondant-es ont qualifié le TPP de bon, 27% de moyen, et 2% l'ont jugé excellent.

1.4 Commentaires fréquents

Les répondant-es ont également eu la possibilité d'exprimer leurs commentaires et remarques via le sondage. Ce qui a le mieux fonctionné semble être le déroulement des missions pratiques. Le fait que tout le monde ait passé le même examen a également été un atout. Ce qui a le moins bien fonctionné semble être le fait que le nombre de personnes accompagnées n'était pas prescrit. De manière générale, il ressort encore un peu de confusion quant aux conditions-cadres et informations pratiques du TPP, et notamment les responsabilités et les rôles des différentes parties prenantes. Nous remarquons également que les parties prenantes souhaitent parfois que SAVOIRSOCIAL clarifie des éléments qui ne sont pas de sa responsabilité, mais de la responsabilité des cantons. Concernant le catalogue des questions pour les expert-es pour l'entretien professionnel, il s'agit de l'élément de l'examen ayant connu la moins bonne évaluation.

1.5 Conclusion de l'évaluation du TPP

En 2024, le TPP a eu lieu pour la première fois pour tous-tes les ASE en fin de formation. Les retours, en moyenne très positifs, montrent qu'il a pris un bon départ et confirment la pertinence de cette nouvelle procédure. Nous sommes confiant-es que c'est une première bonne base sur laquelle les examens TPP futurs pourront continuer à se développer et s'améliorer. Le sondage a permis de faire ressortir un certain nombre d'éléments à retravailler. Certains points ont déjà pu être intégrés aux documents et instruments d'examen pour le TPP 2025 élaborés au cours du premier semestre de 2024. Nous avons notamment tenté d'amener plus de clarté dans le guide TPP et les textes explicatifs des différentes parties des examens. D'autres éléments seront comme initialement prévus à intégrer pour l'examen de l'année 2026. Les travaux d'élaboration commenceront en début d'année 2025.

2 Résultats de l'évaluation : connaissances professionnelles (CP)

Pour l'examen de connaissances professionnelles, le questionnaire a été envoyé aux écoles professionnelles, ainsi qu'aux chef-fes expertes qui l'ont également transmis à des expert-es aux examens. Dans l'ensemble, nous avons reçu 67 réponses, dont les réponses consolidées de la part des écoles professionnelles. Les groupes-cibles visés par ce sondage en ligne y ont répondu en juin 2024. 25.4% des réponses ont été données par des chef-fes expertes, 47.6% des réponses ont été données par des expert-es aux examens et 27% des réponses ont été données par des écoles professionnelles. Nous n'avons pas obtenu de réponses de tous les cantons, le canton le plus représenté est le canton de Zurich, suivi de Berne, Lucerne et Valais.

Bien que cet échantillon ne soit pas exhaustif, il fournit des informations précieuses et des pistes de réflexion pour l'avenir.

Les thématiques suivantes ont été explorées : le format et les instruments de soutien ainsi que la forme et le contenu des différents points d'appréciation.

2.1 Évaluation du format et des instruments de soutien

L'évaluation du format et des instruments de soutien s'avère globalement très positive :

- Près de 98% des personnes interrogées jugent les informations sur la page de garde des différents points d'appréciation comme claires et faciles à comprendre.
- Le document de soutien «Indications pour les candidat-e-s pour répondre aux questions d'examen de connaissances professionnelles (CP) », une première dans le domaine, a pour objectif de fournir aux candidat-es des indications claires sur la forme attendue des réponses. 79% estiment que le document est clair quant aux attentes de réponses demandées aux candidat-es.
- Plus de la moitié des répondants considèrent que le document «Indications pour les candidat-e-s pour répondre aux questions d'examen de connaissances professionnelles (CP) » est un soutien précieux pour la préparation à l'examen. Il leur permet de mieux appréhender les exigences de l'épreuve et de structurer leurs réponses.
- Le document «Indications pour les candidat-e-s pour répondre aux questions d'examen de connaissances professionnelles (CP) » s'avère également utile pour les correcteurs. Près de 70% des répondants indiquent qu'il a facilité leur tâche. Les indications fournies pour chaque question sont jugées claires et utiles par une large majorité.
- Le document «Indications pour les candidat-e-s pour répondre aux questions d'examen de connaissances professionnelles (CP) » a suscité des discussions constructives au sein de la communauté, notamment sur des questions fondamentales comme la définition d'une phrase. Cela témoigne de son rôle de catalyseur pour une meilleure harmonisation des pratiques.

Bien que les résultats soient très encourageants, quelques points d'amélioration ont été identifiés :

- Précision des termes : Certains répondants ont souligné un manque de définition précise de certains termes utilisés dans le document.
- Nombre de types de questions : La diversité des types de questions posées pourrait être perçue comme une difficulté par certain-es candidat-es.
- Critères d'évaluation : Les critères d'évaluation pourraient être précisés davantage pour certaines questions.

Le nouveau document d'accompagnement aux examens constitue un outil précieux pour les candidat-es et les correcteurs-trices. Il favorise une meilleure

compréhension des attentes et contribue à une plus grande équité dans l'évaluation. Les quelques points d'amélioration identifiés pourront être pris en compte pour les prochaines éditions afin d'optimiser encore davantage cet outil.

2.2 Point d'appréciation 1

Le niveau de l'examen du point d'appréciation 1 est évalué comme correspondant à la formation par environ 69% des personnes, 18% répondent que le niveau ne correspond plutôt pas et 13% disent qu'il ne correspond pas à la formation ASE. Les raisons pourquoi le niveau ne correspond pas suffisamment selon les 30% qui ne sont pas entièrement satisfait-es sont en résumé, le manque de rigueur, de diversité et de réalisme de l'examen.

Le nombre de questions ainsi que le niveau de difficulté ont été évalués comme correspondant au temps à disposition pour remplir l'examen par environ 80% des personnes. Dans les commentaires, il est indiqué que le temps de deux heures d'examen peut être jugé comme trop long et contraignant pour les candidat-es.

Environ 70% des personnes évaluent l'approfondissement des thématiques d'examen comme correspondantes à la formation ASE. Néanmoins, les 30% restant ont nommé les raisons suivantes pour leur insatisfaction : l'examen actuel souffrirait de plusieurs lacunes en termes de niveau, de diversité, de formulation, de lien avec la théorie et la pratique, et de capacité à stimuler la créativité.

La manière dont les questions ont été posées correspondait aux attentes selon 52% des personnes. 36% ont répondu qu'il ne correspondait plutôt pas et 11% ont répondu que la manière de poser les questions n'était pas adaptée. Les raisons nommées sont les suivantes :

- Certains retours signalent que quelques questions étaient formulées de manière trop ouverte, trop complexe ou même contradictoire.
- L'absence ou l'insuffisance d'informations contextuelles aurait rendu difficile pour les candidat-es de bien comprendre les questions et d'y répondre de manière pertinente.
- Des incohérences ont été relevées entre les questions et les corrigés.
- Tant la version allemande que française de l'examen comportaient, selon certains retours, des imprécisions linguistiques et des phrases complexes qui ont rendu la compréhension difficile.
- Certaines questions étaient jugées trop théoriques et ne reflétaient pas suffisamment les réalités du travail quotidien d'un-e assistant-e socio-éducatif-ive.
- La formulation ouverte de certaines questions a compliqué l'évaluation uniforme et a donné lieu à une grande diversité de réponses.

Les indications de points ont été évaluées comme claires par plus de 90% des personnes qui ont participé à l'enquête.

Sur une échelle de 1 à 10, 50% des répondant-es à l'enquête ont évalué cet examen comme correspondant au profil ASE en attribuant une note entre 7 et 9. 13% ont attribué un 6, 10% un 4 et 15% un 3.

Conclusion pour le point d'appréciation 1 :

L'évaluation du point d'appréciation 1 soulève des critiques et des points d'amélioration. La spécificité du point d'appréciation 1 est qu'il s'adresse à toutes les orientations de la formation ASE. Afin de l'adapter à toutes et à tous les candidat-es, un effort considérable est fourni par le groupe de travail pour rédiger des situations pratiques qui peuvent se dérouler avec tout type de population accompagnée. Aucune indication d'âge, aucun lien familial et aucune précision sur le type d'institution ne peut être donné afin que les situations puissent concerner à la fois des enfants, des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées. Plusieurs éléments de cette évaluation démontrent que cela soulève des

questionnements, notamment le manque de précision, le manque d'ancrage dans la pratique et le manque de contexte donné. Ces éléments qui posent des questions quant à la qualité de l'examen seront repris dans le prochain examen quinquennal de la formation ASE.

Les autres points d'amélioration identifiés, notamment en lien avec la formulation des questions, seront pris en compte pour les prochaines éditions afin d'optimiser la qualité de l'examen.

2.3 Point d'appréciation 2

2.3.1 Point d'appréciation 2 : Orientation enfance

80% des personnes ayant participé à l'enquête trouvent que le niveau d'examen correspond à ce qui est appris durant la formation.

Les 20% qui ne sont pas satisfaites ont justifié leurs réponses avec les éléments suivants :

Niveau trop bas :

- Questions trop faciles
- Surévaluation des compétences méthodologiques : Les compétences générales sont trop mises en avant au détriment des connaissances spécifiques du domaine.

Manque de diversité :

- Thèmes trop focalisés : Certains sujets, comme les relations interpersonnelles, sont excessivement développés au détriment d'autres domaines tout aussi importants.

Plus de 90% des répondant-es ont évalué que le temps à disposition pour remplir l'examen correspond au nombre de questions et au niveau de difficulté de l'examen.

Environ 70% des répondant-es évaluent les thèmes traités dans l'examen comme correspondant à la formation ASE. D'une part un manque de questions sur des théories est relevé et d'autre part un manque de lien avec la pratique est relevé.

Environ 73% évaluent la manière dont les questions sont posées comme adéquate. Un manque de clarté dans la formulation des questions et dans la proposition de réponses est relevé.

L'indication des points attribués a été évaluée comme claire par près de 100% des répondant-es.

Sur une échelle de 1 à 10, 51% des répondant-es à l'enquête ont évalué cet examen comme correspondant au profil ASE en attribuant une note entre 7 et 10. 18.8% ont attribué un 6, 13.2% 5 et 7.5% 3.

2.3.2 Point d'appréciation 2 : Orientation personne en situation de handicap

74% des personnes ayant participé à l'enquête, trouvent que le niveau d'examen correspond à ce qui est appris durant la formation. Les 26% qui ne sont pas entièrement satisfaites ont justifié leurs réponses avec les éléments suivants :

- Manque de spécificité disciplinaire :
 - Les questions sont trop générales.
 - Les connaissances approfondies sont trop peu sollicitées.
- Absence de réalisme :

- Les exemples pratiques manquent de détails pour permettre d'appliquer des connaissances spécifiques.
- Les candidat-es ne peuvent pas suffisamment démontrer leur capacité à agir dans des situations concrètes.
- Questions imprécises :
 - Certaines questions sont trop ouvertes ou trop complexes.
- Manque de lien avec la théorie :
 - Les connaissances théoriques sont trop peu sollicitées.

Plus de 93% des répondant-es ont évalué que le temps à disposition pour remplir l'examen correspond au nombre de questions et au niveau de difficulté de l'examen.

Environ 70% des répondant-es évaluent les thèmes traités dans l'examen comme correspondant à la formation ASE.

Environ 67% évaluent la manière dont les questions sont posées comme adéquate. Un manque de clarté dans la formulation des questions et dans la proposition de réponses est relevé.

L'indication des points attribués a été évaluée comme claire par 95% des répondant-es.

Sur une échelle de 1 à 10, 55% des répondant-es à l'enquête ont évalué cet examen comme correspondant au profil ASE en attribuant une note entre 7 et 10. 10.2% ont attribué un 6, 16.3% un 5 et 4% un 3.

2.3.3 Point d'appréciation 2 : orientation personnes âgées

85% des personnes ayant participé à l'enquête trouvent que le niveau d'examen correspond à ce qui est appris durant la formation. Les 15% qui ne sont pas satisfaites ont évalué le niveau comme trop bas.

90% des répondant-es ont évalué que le temps à disposition pour remplir l'examen correspond au nombre de questions et au niveau de difficulté de l'examen.

Environ 85% des répondant-es évaluent les thèmes traités dans l'examen comme correspondant à la formation ASE. D'une part un manque de questions sur des théories est relevé et les questions sont jugées comme étant trop superficielles.

Environ, 85% évaluent la manière dont les questions sont posées comme adéquate. Un manque de clarté dans la formulation des questions et dans la proposition de réponses est relevé.

L'indication des points attribués a été évaluée comme claire par 95% des répondant-es.

Sur une échelle de 1 à 10, près de 65% des répondant-es à l'enquête ont évalué cet examen comme correspondant au profil ASE en attribuant une note entre 7 et 10. 10.5% ont attribué un 6, 7.8% un 5 et 5.2% un 3.

2.3.4 Point d'appréciation 2 : Généraliste

89% des personnes ayant participé à l'enquête trouvent que le niveau d'examen correspond à ce qui est appris durant la formation. Les 11% qui ne sont pas entièrement satisfaites ont évalué le niveau comme trop bas.

100% des répondant-es ont évalué que le temps à disposition pour remplir l'examen correspond au nombre de questions et au niveau de difficulté de

l'examen.

Environ 90% des répondant-es évaluent les thèmes traités dans l'examen comme correspondant à la formation ASE. Néanmoins les questions sont jugées comme étant trop superficielles.

Environ 88% évaluent la manière dont les questions sont posées comme adéquate. Un manque de clarté dans la formulation des questions et dans la proposition de réponses et relevé.

L'indication des points attribués a été évaluée comme claire par 100% des répondant-es.

Sur une échelle de 1 à 10, près de 56% des répondant-es à l'enquête ont évalué cet examen comme correspondant au profil ASE en attribuant une note entre 7 et 9. 11.1% ont attribué un 6, 22.2% un 5.

2.4 Évaluation générale (CP)

41.9% des participant-es à l'enquête évaluent l'examen de connaissances professionnelles comme bon, 35.5% comme moyen et près de 21% comme insatisfaisant.

Les points forts de l'examen de connaissances professionnelles : Globalement, la clarté et la structure de l'examen ont été appréciées. Les consignes étaient claires, la structure logique et les critères de notation précis. Le contenu était pertinent, adapté au niveau et lié à la pratique professionnelle. L'organisation de l'examen s'est bien déroulée et la durée était jugée appropriée. Ces éléments témoignent d'une bonne conception de base de l'évaluation.

Les points faibles et propositions d'amélioration pour l'examen de connaissances professionnelles : Les principales critiques portent sur la qualité des énoncés, jugés trop longs, peu clairs et parfois incohérents. Le contenu de l'examen a été perçu comme déséquilibré, avec une surpondération de certains sujets. Les critères d'évaluation ont été jugés insuffisants et les instructions manquaient de précision.

2.5 Conclusion de l'évaluation CP

En résumé, l'examen CP présente des qualités indéniables en matière de structure et d'organisation. Cependant, des améliorations sont nécessaires pour en renforcer la qualité et la pertinence. Les principaux axes d'amélioration concernent la clarté des énoncés, l'équilibre du contenu, la précision des critères d'évaluation et l'intégration de situations pratiques.

En 2024, le CP sous cette forme a eu lieu pour la première fois pour les ASE en fin de formation. Le sondage a permis de faire ressortir un certain nombre d'éléments à retravailler. Certains points ont déjà pu être intégrés pour le CP 2025 comme l'adaptation des dispositions d'exécution qui permettra une plus grande variété dans les thématiques traitées par l'examen. Le groupe de travail a également pris connaissance des retours de cette évaluation et un travail sur la formulation et la forme des questions est fait dans l'élaboration de l'examen 2025.

Certains éléments et questionnements soulevés sont plus complexes et nécessitent une analyse et des prises de décisions pour l'avenir de la formation (par exemple tout ce qui touche aux bases de la formation). Ces éléments sont intégrés dans l'examen quinquennal ASE et feront l'objet d'un travail plus approfondi.

SAVOIRSOCIAL, UZW/CRE, septembre 2024.

